

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Tammy Noble**

<https://www.cadre21.org/membres/8e7cbd66977f24603935aa36>

Date d'obtention : 2021-01-25 22:34:22

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes pour résumer la méthode Sexto consistent à rencontrer les jeunes en question, à écouter leur version des faits et à suivre les étapes incluses dans le kit Sexto afin de pouvoir assurer la santé et le bien-être de la victime et de veiller à ce qu'aucun contenu pornographique inapproprié ou dangereux ne soit propagé.

Les étapes à suivre pour compléter le kit comprennent l'entretien avec la victime ou la personne déposant la plainte, la vérification de la nature de la plainte afin de déterminer l'amorce, la nature, l'intention et l'étendue de celle-ci.

Ensuite, il faut vérifier les informations si d'autres témoins sont impliqués. L'école est autorisée à confisquer les téléphones portables si nécessaire. Ceux-ci seront rendus à l'étudiant par la police.

À ce stade, l'école devrait être en mesure de déterminer s'il s'agit d'un acte malveillant ou non. Si l'école détermine que ce n'est pas un acte malveillant, elle peut rencontrer la personne accusée d'avoir le contenu inapproprié (photos ou vidéos) et continuer à remplir le kit Sexto avec elle avant de contacter la police. Si l'école détermine que l'acte était malveillant, elle doit contacter la police sans rencontrer l'accusé. S'il est possible que le contenu pornographique se trouve encore sur l'appareil de l'accusé, l'école est autorisée à rencontrer le jeune pour lui dire qu'il peut être en possession de pornographie enfantine et lui confisquer son téléphone. Cela mettra fin à toute distribution ultérieure de ce matériel.

Que l'acte soit malveillant ou non, si l'école détermine que des images ou des vidéos inappropriées d'enfants ont été diffusées, elle est obligée de remplir le kit Sexto et de contacter la police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les trois choses dont je me souviens le plus des études de cas sont les suivantes :

1. que les contenus inappropriés ne sont pas toujours diffusés avec malveillance. Parfois, il s'agit simplement d'un manque de jugement de la part de l'adolescent, mais cela ne veut pas dire qu'il est correct de le faire. Il est très important d'apprendre à nos adolescents que leurs actes ont parfois des conséquences plus importantes que ce que nous prévoyons.
2. Nous devons garder l'esprit ouvert. Même si ce n'est pas la première fois que nous devons compléter un kit Sexto avec un élève, cela ne veut pas dire qu'il ne mérite pas d'être traité avec respect et priorité.
3. Parfois, les parents ne savent tout simplement pas quoi faire. C'est ce qui s'est passé dans la troisième étude de cas. Le père de Nicolas est venu à l'école pour faire un rapport parce qu'il aime son enfant et qu'il ne savait pas quoi faire d'autre. Il est important que l'école ait les bonnes informations à donner aux familles dans le besoin et lorsque la famille a besoin de quelqu'un de confiance, qu'il y ait quelqu'un à l'école qui puisse être cette personne.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

For me, the most delicate part of administering the Sexto kit will be explaining to the student that passing a simple photo to another person, maybe someone they're in love with, can be considered child pornography and is a crime. I can see someone being upset about a photo they took being circulated and now, on top of everything, the police and their parents have to be notified and involved.

A lot of the time, adolescents do not consider the full implications of their actions and when they do things like this, they are not seeing it as a crime and do not anticipate the consequences that this can incur.

I can see having to be very delicate in the way I explain this to students so that they don't end up terrified about what will happen next.

Administering this kit will take a lot of patience and delicacy in order to keep the student calm and collected and this is what I believe will be the most difficult: administering the kit with very fragile students.